

# CERTIFICAT DE PRE-INSCRIPTION

## A L'ECOLE DE SAINT PAUL ET VALMALLE

**Le Maire de SAINT PAUL ET VALMALLE certifie que**

l'enfant-----

né le-----à-----

domicilié-----34570 ST PAUL ET VALMALLE

est inscrit sur la liste des élèves admissibles à l'école.

**Nom, Prénom du père :-----**

**Nom, Prénom de la mère :-----**

Tél. : Dom-----/Port----- Classe :-----

**L'admission définitive sera enregistrée par le Directeur,**

**dans la mesure des places disponibles,**

sur présentation de ce document et des pièces suivantes :

- Livret de famille + justificatif de domicile
- Carnet de vaccinations
- Certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité pour une première inscription en maternelle.

Fait à Saint Paul et Valmalle, le .

Le Maire,  
Jean-Pierre BERTOLINI .